

## Note mobilisation janvier et février 2021

Le CCN du 15 décembre puis la Commission exécutive confédérale du 16, à partir des débats de nos organisations, ont acté la nécessité de mettre en œuvre un processus de mobilisation dès la rentrée et ce sur l'ensemble du mois de janvier 2021., Il s'agit notamment à partir des nombreuses initiatives professionnelles déjà programmées dans la dernière quinzaine du mois–et celles qui vont naître de faire converger toutes les luttes professionnelles et locales lors d'un temps fort interprofessionnel de grève et de manifestations le jeudi 4 février prochain.

Ce processus est renforcé par les initiatives qui n'ont cessé d'avoir lieu malgré le contexte sanitaire depuis septembre dernier, et en particulier autour des quinzaines de déploiement pour l'emploi, la construction de 1ères initiatives de bureaux d'embauche et les actions menées le 5 décembre contre la réforme de l'assurance chômage, la précarité et pour les libertés publiques.

Ce processus de mobilisation se découpe en trois étapes toutes aussi essentielles pour faire émerger un rapport de force à la hauteur des enjeux posés au monde du travail.

### Une première étape:

Dans les premières semaines de janvier, il y a donc nécessité de s'organiser pour aller à la rencontre des syndicats et faire partager nos décisions de mobilisation. La reprise de visites de syndicats, les remises de cartes en début d'année et le suivi dynamique du paiement des cotisations sont propices à réunir les syndiqués et à tenir des assemblées générales partout avec les salariés et les agents. Les actions de distribution de tracts et matériels pour faire connaître les propositions de la CGT peuvent être programmées.

Pour aider à cette première phase de mobilisation, un tract confédéral est mis à votre disposition.

D'autres matériels spécifiques à la fois de la CGT ou réalisés conjointement les organisations syndicales et de jeunesse engagées vous seront envoyés régulièrement.

Une ACJ spéciale « processus de mobilisation- 4 février » sera régulièrement élaboré.

Vous avez reçu la première qui reprend le communiqué unitaire national rendu public le 23 décembre et l'appel unitaire dans l'éducation pour la mobilisation du 26 janvier.

Vous disposerez également de l'adresse aux syndicats réalisée par l'UD de l'Allier qui peut être utile, repris ou adaptée par toutes les directions d'UD et de fédérations.

## **Une deuxième étape:**

- Entre les 21 et 30 janvier, plusieurs initiatives professionnelles sont déjà programmées :
- le 21 dans la santé, le secteur des organismes sociaux, les fonderies dans la métallurgie, les secteurs de la chimie seront mobilisés sur la troisième semaine,
- le 26 ce sera l'éducation nationale,
- le 28 l'énergie
- les 3 versants de la Fonction Publique seront mobilisés au travers de nombreuses initiatives autour de la campagne des 10% (salaire, emploi, réduction du temps de travail) au cours de cette période.

Enfin, dans le cadre de la mobilisation contre les lois liberticides, deux nouvelles dates les 16 et 30 sont d'ores et déjà prévues contre le projet de loi « sécurité globale ».

De nouvelles dates professionnelles vont également émerger dès cette rentrée.

## **Une troisième étape : le 4 février**

Forts des luttes professionnelles et des rencontres régulières avec les syndicats dans tous les secteurs professionnels, la construction d'une journée de convergence de toutes les luttes est actée. Elle devra se construire à partir de tracts, d'appels et de grèves réalisés dans les syndicats, au plus près des réalités des lieux de travail. Les AG de syndicats pourraient être réunies dans les UL et les UD afin de définir leur implication et les modalités des rassemblements, initiatives et manifestations programmés dans les localités.

Ce processus a été construit dans l'unité syndicale comme vous avez pu en avoir connaissance juste avant les fêtes, à partir d'un communiqué unitaire et d'un engagement de tenir une conférence de presse nationale unitaire à la rentrée et des initiatives communes de construction des luttes localement. Du matériel unitaire est également prévu. Comme vous avez pu le constater l'arc unitaire est réduit à la FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, les syndicats FO et CFE CGC ayant décliné notre invitation.

Par contre, un élargissement de l'unité syndicale est possible à l'échelle départementale ou professionnelle et doit être recherché en ayant l'initiative d'intersyndicales dès la 1ère semaine de janvier et en programmant des conférences de presse unitaires.

Ce processus de mobilisation et d'initiatives est construit autour de l'emploi en s'appuyant sur les semaines de déploiement initiées depuis novembre 2020 autour des bureaux d'embauche et des projets en territoire portés par le Collectif « plus jamais ça ». Pour ce faire, il est primordial d'impliquer davantage les syndicats en renforçant le dispositif de plan de visites syndicats dès le mois de janvier 2021.

La question de l'emploi, première préoccupation des travailleurs particulièrement dans ce contexte permet de tirer pratiquement tous les fils.

Elle fait le lien immédiat avec vers le salaire et notamment en faisant connaître l'absence de revalorisation réelle du smic en fin d'année avec une annonce bloquée à 0,99% et donc de l'échelle de rémunérations et cela à la veille des négociations NAO dans beaucoup d'entreprises. Il en est de même pour les pensions de retraite.

La question de l'emploi permet de mobiliser également sur la qualité du travail, la nature des contrats de travail, toutes les formes de précarité, l'organisation et les conditions de travail au moment même où un accord préfigurant une loi dégradant la protection des travailleurs en matière de santé au travail et le « non accord » en matière de télétravail.

La question de l'emploi pose la question des besoins d'embauches pour mieux travailler dans le secteur privé comme pour répondre aux besoins en services publics et fait le lien avec la campagne de la fonction publique.

La question de l'emploi permet d'aborder la question du travailler mieux, moins et toutes et tous ainsi de construire des actions pour revendiquer la réduction du temps de travail à 32 h.

La question de l'emploi permet également d'aborder la question du salaire socialisé, de l'importance donc des cotisations sociales, de la sécurité sociale et notamment de la retraite ou de l'assurance chômage...

D'ores et déjà, plusieurs organisations se sont mises en situation de construire les différentes étapes du processus, nous vous les ferons connaître au fait à mesure dans l'ACJ spéciale.

Ainsi, la FAPT a pris des mesures pour rencontrer les syndicats, les cheminots construisent une centaine d'initiatives pour l'emploi...bien d'autres vont émerger, notamment lors de la réunion avec les fédérations prévue le 6 janvier.

La CEC réunie le 5 janvier a décidé que chacune et chacun des camarades de la direction confédérale, en lien avec l'organisation dont il est référent, ira chaque semaine (durant les trois premières semaines de janvier ) dans un syndicat pour impulser, participer aux AG, CE et autres réunions et rencontres et ainsi alimenter la dynamique de mobilisation.

Elle a acté le principe d'une note pratique sur la façon de préparer une journée d'action. L'avant ; le pendant ; l'après, le partage avec les syndiqués, la mise en débat, le retour pour rebondir et poursuivre l'action.

Le processus couvrant la période de début janvier à début février devra être poursuivi par la construction d'autre période d'actions et de mobilisation à préparer sur le même modèle courant février à définir et évaluer lors du prochain CCN prévu le 26 et 27 janvier.